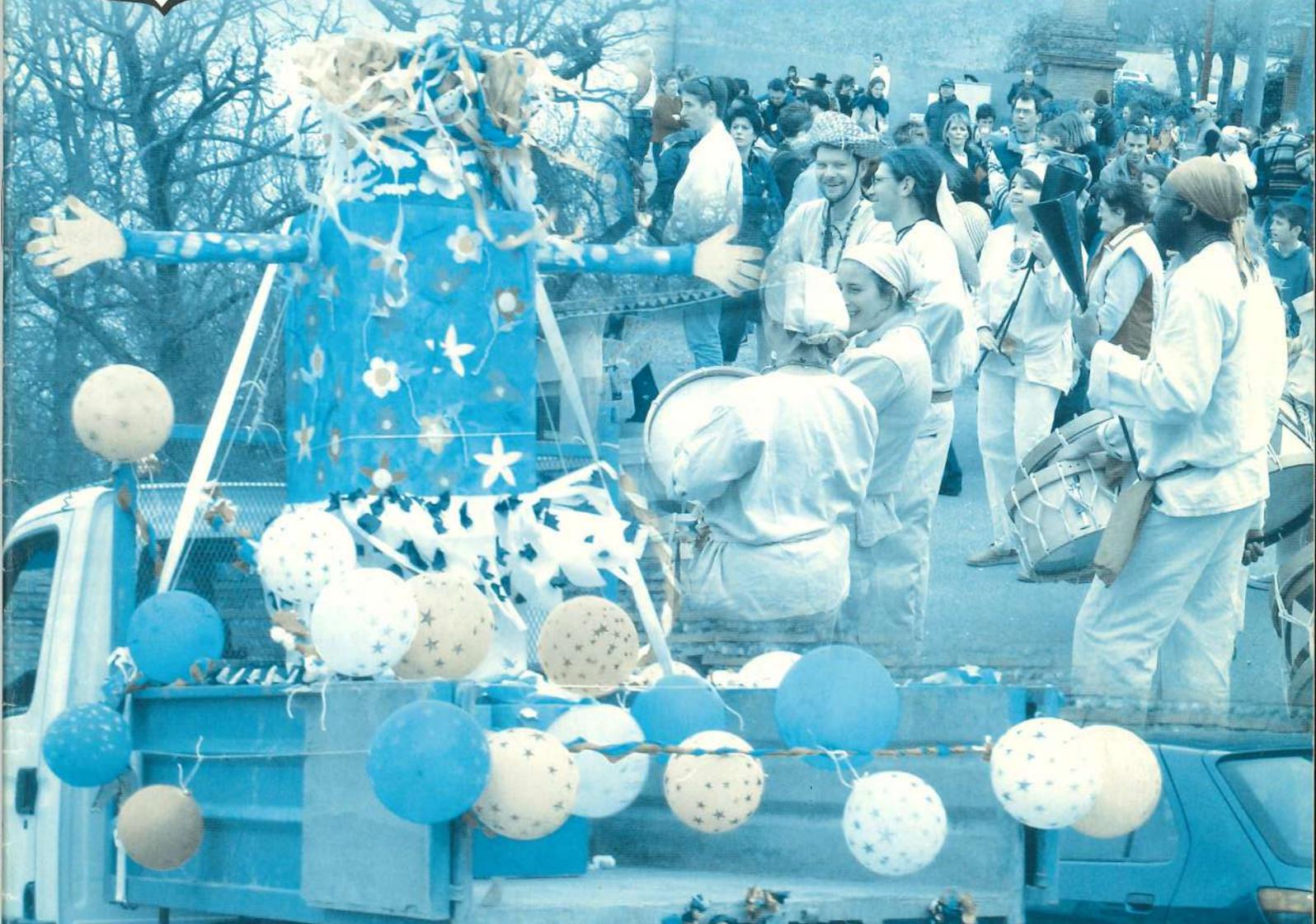




MERVILLE

ACTUALITES

N° 108
MAI 2005



Vide grenier le 8 mai
Voir en page 14



Budget 2005
Voir en pages 8 à 12

Fête des associations

10^e ANNIVERSAIRE

Soirée Cabaret

10^e Cyclo Folies
à 17 heures

SAMEDI
21
MAI

Fête des associations le 21 mai
Voir en page 19

Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles	
SAMU	15
Centre anti-poisons	15
Pompiers	18
Police	17
Sapeur-Pompiers de Grenade 05 62 79 93 70	
Gendarmerie de Grenade	05 62 79 93 70
Urgence/Dépannage GDF	05 61 35 98 32
Urgence/Dépannage EDF	08 10 33 31 31
LA POSTE	05 61 85 09 59
M. le Curé	05 61 82 61 35
Bibliothèque	
(M ^{me} Marie-Pierre DUNAS)	05 62 13 41 12
Ecole maternelle	05 62 13 41 11
Ecole Primaire	05 62 13 41 10
Cantine	05 61 85 13 94
Crèche	05 61 85 19 89
MAIRIE de Merville	
Du lundi au vendredi 9 h-12 h / 14 h-18 h	
Le samedi 9 h-12 h	
Permanence Adjoint	
En cas d'urgence le week-end	
vous pouvez appeler au	06 85 55 66 22
	05 62 13 41 18
Permanence	
Employé municipal	06 85 55 66 23
SIVU RIVAGE	
Service Emploi Merville.....	05 62 13 40 94
Service social.....	05 62 13 40 94
Police municipale	
(M. Antoine HERTZLER)	05 62 13 41 16
Coordonnateur de la Vie Associative	
(M. Marc SOULA)	05 34 52 98 10
Agent de Vie Quotidienne	
(M ^{lle} Josiane JAMANS)	05 62 13 41 19
Agent de Médiation Sociale	
(M ^{lle} Pascale RAMPAZZO)	05 62 13 41 17
Déchetterie	
de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73	
HIVER (1.10 au 14.04)	
Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00	
sauf le jeudi (fermée)	
Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00	
ETE (15.04 au 30.09)	
Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00	
et de 13h30 à 18h00	
Fermé jeudi et jours fériés	
Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00	
Déchetterie de GRENADE 05 58 45 19 89	
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	
de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h	
et dimanche de 9 h à 17 h sans interruption	
Fermé mardi et jours fériés	
Caisse d'Allocation Familiale. 05 61 99 77 00	
Assistante sociale M^{me} SENAT	
• Le lundi matin sur rendez-vous	
à Grenade.....	05 61 71 03 50
• Centre médico-social à Blagnac	
ADMR de Grenade 05 61 82 81 12	
O.D.A.H. du SIVOM de Grenade	
M. ALEDO	05 62 27 51 50
Communauté de communes. 05 61 82 63 74	
Allô SEMVAT 05 61 41 70 70	
Courrier de la Garonne05 62 72 37 23	

Editorial

Budget communal 2005

Le 1^{er} avril 2005 le Conseil Municipal s'est réuni pour voter les différents budgets 2005 de la commune. L'évolution continue de notre commune se traduit dans l'évolution du budget communal qui cette année encore progresse fortement. La création du service de la police municipale et l'arrivée de notre nouvelle secrétaire générale de mairie ont permis les derniers ajustements dans la restructuration de nos services municipaux. Ils sont maintenant adaptés pour faire face à l'attente des Mervillois.

Les investissements lourds (1,7 millions d'euro pour l'année 2005) que la commune a entrepris sur le groupe scolaire représentent 65 % du budget d'investissement. C'est une lourde charge mais l'effort était nécessaire pour re-dimensionner l'espace restauration et améliorer les conditions de scolarité de nos enfants.

La rénovation de l'« Espace Jouvion » est maintenant terminée, celui-ci recevra à partir du mois de juin les services administratifs de la mairie. L'agrandissement de la mairie, quant à lui, débute en fin d'année pour se terminer courant 2006. L'Espace E. Jouvion pourra alors accueillir les services sociaux et certaines associations du village, ce qui est sa destination initiale.

Un programme de piétonnier et de pistes cyclables de 30 000 € les aménagements du rond-point de la route des platanes, du carrefour de la route d'Aussone/chemin de la tuilerie et des abords du groupe scolaire constitueront les différents travaux de l'année sur les routes mervilloises.

L'évolution rapide que connaît actuellement notre village nécessite un effort budgétaire certain, le budget 2005 est donc encore un budget de transition qui prépare et adapte notre village à ce que sera le Merville de demain. Le Conseil Municipal déploie toute son énergie pour préserver sa qualité de vie qui en fait son attrait.

Chiens errants

Suite à plusieurs plaintes concernant les chiens errants, nous rappelons l'article 1 de l'arrêté du 23 avril 1997: il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien.

Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

Article 2: Les chiens circulant sur la voie publique même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, devront être munis d'un collier gravé, sur une plaque de métal, le nom du propriétaire.

Article 3: Tout chien errant trouvé sans collier sur la voie publique sera immédiatement saisi et conduit à la SPA, il en sera de même de tout chien errant paraissant abandonné, même dans le cas où il serait muni d'un collier.

REFERENDUM

29 mai 2005

ETAT CIVIL

NAISSANCES

CONDOM Marion le 16/03
DAUX-SIVIEUDE Aurane le 24/03
TOUPIN Léa le 01/04
LAURENT Kylian le 11/04
GODARD Eléane le 15/04

DECÈS

GOSELIN Janine le 25/03
ZIMNOL Joséphine le 27/03
MORENO Visitation le 30/03

Le Conseil Municipal des Enfants présente son projet de : Nouveaux jeux au Bois de Bayler

Il y a quelques années, sur l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, des jeux pour les plus petits ont été aménagés au bois de Bayler. Cette fois-ci, nos jeunes élus ont opté pour des jeux pour adolescents. Après y avoir travaillé pendant deux ans, leur projet était enfin prêt.

Ainsi le vendredi 1^{er} avril, réunis en assemblée plénière, c'est avec un peu de stress que les porte-parole (David Passos-Maciél et Sofien Lafontan) ont pu exposer au Conseil Municipal des Adultes leur dossier finalisé. Après la présentation détaillée du projet, ils ont répondu à quelques questions notam-

ment sur la sécurité et s'en sont sortis remarquablement puisque c'est à l'unanimité que leur projet a été voté.

Après quelques démarches administratives nécessaires, le prochain mandat du Conseil Municipal des Enfants participera à la réalisation de l'aménagement des nouveaux jeux.

Cher concitoyen

Voici huit ans maintenant que le Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place et l'année 2005, verra son renouvellement.

Quelques modifications importantes ont été cependant apportées à savoir : le mandat est passé à 1 an au lieu de 2 et l'âge de l'éligibilité a été abaissé. En effet, auparavant, les élections au CMJ concernaient les jeunes âgés de 12 à 18 ans. Dès cette année, cela ne concernera que les jeunes des collèges qui sont scolarisés de la 6^{ème} à la 4^{ème} lors de l'élection.

Modalités :

- Dépôt des candidatures : vendredi 3 juin 2005, dernier délai, en mairie.
- Campagne électorale : du 6 au 10 juin 2005, auprès de vos camarades merveilleux, dans vos classes ou bien lors des récréations.
- Scrutin (jour du vote) : le jeudi 16 juin de 17 heures à 19h30, en mairie.
- Investiture : samedi 18 juin à 11h30 à la mairie.

Vous recevrez un courrier dans lequel vous trouverez :

- un bulletin de candidature qu'il vous faudra remplir et faire signer par vos parents et qu'il faudra retourner en mairie, à Pascale, avant le 3 juin.
- une carte d'électeur que vous devrez avoir le jour du vote.

Si vous ne receviez pas de courrier, vous êtes priés de bien vouloir le signaler à Pascale, à la mairie, afin que cet oubli soit réparé.

La liste des candidats sera affichée en mairie. Seuls 15 postes de conseillers au maximum, sont à pourvoir. Les candidats élus seront ceux qui auront obtenu le plus de voix.

Le Conseil Municipal des jeunes se réunira au moins une fois par mois et sera piloté par un comité de pilotage.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter Pascale au 06 68 87 59 15 ou 05 62 13 41 17.



Agenda du mois

Concours officiel de pétanque

Match de hand-ball
Merville/Saint Jean
14 heures - Salle polyvalente

Tournoi de foot de l'Ascension
A partir de 9 heures

Match de basket
14 heures - Salle polyvalente

Match de tennis
Merville/Boussens
9 heures

Cérémonie du 8 mai
A partir de 10h30

Vide grenier
Toute la journée

Conseil municipal
21 heures - Salle du conseil

Basket

En journée - Salle polyvalente

Fête des associations
Voir programme en page 19.

Concours officiel de pétanque

Grillade de la FNACA
Sous les chênes

Soirée théâtre (Foyer rural)

21 heures - Salle polyvalente

Rallye du moto club
Toute la journée - Départ 8h30

Référendum
Salle polyvalente

Marché de plein-vent

Conseil municipal

Séance du 1^{er} avril 2005

1 - Présentation des projets du Conseil Municipal des Enfants

Voir article en page 3.

2 - Vote des budgets primitifs assainissement collectif et non collectif

Le Conseil Municipal a adopté les comptes administratifs 2004 et les comptes de gestion du percepteur pour les budgets assainissement et commune.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a délibéré pour affecter les résultats des comptes administratifs sur les budgets primitifs respectifs 2005.

3 - Réaménagement de la dette

Compte tenu des taux d'intérêt faibles, le Crédit Local de France Dexia propose le réaménagement de certains prêts pour un montant total de 2 239 861,95 €. Ce réaménagement sur une durée de 20 ans (raccourcissement de 3 ans pour certains prêts) permet d'harmoniser chaque année le montant des échéances intérêt et capital.

Le nouveau taux fixe est de 4.41 %.

4 - Acquisition d'un terrain

Afin de réaliser l'aménagement du carrefour route de Daux/chemin du Juge/chemin de Lartigue, il est néces-

saire d'acquérir un terrain de 1 655 m² appartenant à M. et M^{me} Bedel. Le prix fixé pour les domaines s'élève à 30 270 €.

Le Conseil Municipal donne son accord, le dossier est transmis à Maître Balzame pour procéder à la vente.

5 - Approbation de la seconde modification du POS

Cette modification porte sur l'extension NB, quartier Frayssinet. Cette extension permettra de réaliser 20 logements PLS (logements entrant dans le quota des logements HLM). Après enquête publique et vu le rapport favorable du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal donne son accord pour modifier les documents d'urbanisme.

6 - Avenant au marché de travaux (Espace Jouvion)

Rampe handicapée: 630.03 € H.T

Travaux supplémentaires électricité: 704.79 € H.T

Ces avenants ont été votés à l'unanimité.

7 - Travaux en régie

Demande de subvention au Conseil Général pour les travaux réalisés en régie en 2003 et 2004.

En 2003 pour un montant de 17 943,44 € H.T

En 2004 pour un montant de 8 932,09 € H.T.

8 - Demande de subvention à la CAF (Caisse d'Allocation Familiale)

Demande de subvention à la CAF pour les travaux de mises aux normes électriques de la crèche pour un montant de 998.50 € H.T.

9 - Schéma directeur d'assainissement

L'étude est réalisée par G2C Environnement pour un montant de 22 649 € H.T, auquel s'ajoute 4 650 € H.T d'assistance de maîtrise d'ouvrage auprès de la DDE et 1 500 € d'enquête publique.

Monsieur le Maire sollicite l'Agence de l'Eau pour l'attribution d'une subvention pour la totalité de l'opération.

10 - Plan d'Exposition au Bruit (PEB)

Dans le cadre de l'enquête publique, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter une délibération qui sera déposée au dossier d'enquête publique après avoir reçu le visa de la préfecture (voir délibération ci-dessous).

DÉLIBÉRATION

Monsieur Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 17 octobre 2003 dans laquelle le Conseil Municipal à l'unanimité, a rejeté le Plan d'Exposition au Bruit soumis à l'avis des élus.

Le Conseil Municipal constate que le Plan d'Exposition au Bruit soumis à l'enquête publique ne prend pas en compte les objections qui ont été faites aussi bien par les communes concernées par le périmètre d'enquête, que par les associations de riverains victimes des nuisances aéroportuaires:

- suppression des vols de nuit
- mise en place des plans de vols appropriés aux caractéristiques de chaque avion (pentes de décollage et atterris-

sage, virage hors des zones agglomérées) et ne pas généraliser à tous types d'avions les plans de vol établis pour les appareils les moins performants.

Monsieur Le Maire précise que le trafic annuel de l'aéroport de Toulouse Blagnac est en accroissement permanent.

L'hypothèse de 140 000 vols en 2010, et 174 000 en 2020 est jugée inacceptable. Les conditions de vie des habitants de la commune difficiles aujourd'hui seront rapidement intolérables.

Par ailleurs, le classement de la quasi totalité de la commune dans la courbe D exclut de manière définitive les propriétaires des mesures d'aide à l'insonorisation de leurs habitations.

En conclusion, Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer pour:

- refuser le Plan d'Exposition au Bruit présenté à l'enquête publique du 28 février au 14 avril 2005 par arrêtés préfectoraux du 3 février 2005 et du 14 mars 2005,
- demander la suppression des vols de nuit,
- la modification des procédures de vol afin de réduire les nuisances sonores,
- la prise en compte des pollutions sonores en intégrant la courbe D dans le champ des aides à l'insonorisation.

Séance du 15 avril 2005

1 - Marché « aménagement et extension de la mairie »

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter un avenant à l'acte d'engagement des entreprises visant à inclure une clause de révision du marché car les ordres de service pour les démarrages des travaux ne seront signés qu'au mois de décembre.

2 - Curage et aménagement des fossés

Demande de subvention au Conseil Général pour les travaux 2004 et 2005 pour un montant de 47 065,69 €

3 - Centre de loisirs : CLSH de Launac, vacances de février

Il convient de valider la convention existante en 2004 jusqu'au 28 février afin d'inclure les prestations fournies pendant les vacances de février. A compter du 1^{er} mars, un nouveau marché a été mis en place en groupement de commandes, piloté par la commune de Launac.

La participation des communes est établie au prorata du nombre d'enfants ayant fréquenté le centre de loisirs :

- Merville : 56 %
- Daux : 10 %
- Bretz : 10 %
- Launac : 24 %

La participation de Merville s'élève à 1 739,30 € en complément de la participation des familles payée directement à Léo Lagrange.

4 - Urbanisation de la RD 37

Approbation de la convention entre le Conseil Général et la commune. Les travaux réalisés dans les emprises des routes départementales en maîtrise d'ouvrage communale peuvent bénéficier du fond de compensation de la TVA (FCTVA) à condition de signer une convention avec le département.

Cette convention concerne les travaux d'assainissement du carrefour (route de Daux/chemin du Juge/ chemin de Lartigue).

L'enveloppe des travaux s'élève à 150 000 € H.T. qui seront inscrits sur le budget 2006.

5 - Avis sur la construction du pont sur la Garonne

Chaque commune concernée par le projet doit donner son avis sur le tracé de la bande d'étude proposée par le Conseil Général. Monsieur le Maire rappelle la position du Conseil Municipal lors de la première consultation présentant 3 solutions sur la rive gauche. Notre préférence affirmée, par délibération du 14 mars 2004, se portait sur Planet et la Dupine de façon à traiter les problèmes de sécurité de l'intersection D2 et la côte Rouge.

La bande d'étude proposée se situe sur la commune de Grenade avec emprise sur les lacs du Port-Haut.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler notre préférence aux deux premières solutions et à défaut si le 3^e tracé devait être retenu, que cette bande d'étude soit située le plus au nord possible de façon à préserver cette aire de loisirs.

6 - Demande de subvention pour l'achat de mobilier aux écoles

Le Conseil Municipal a inscrit au budget un montant de 22 609 € pour l'achat de l'ensemble du mobilier destiné à l'extension du groupe scolaire. Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Général pour l'aider à financer cette acquisition.

7 - Présentation des rapports sur le fonctionnement des services assainissement, SDEA et Service des Eaux

Ces rapports seront affichés pour être mis à disposition du public.

8 - Questions diverses

La Commission Sécurité du 7 avril 2005 a conclu à un avis favorable pour l'ouverture de la 1^{re} tranche du groupe scolaire (espace restauration et salle plurivalente.)



INFO FLASH INFO FLASH INFO FLASH INFO FLASH

Coupsures d'eau

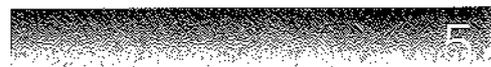
Beaucoup de nos administrés se sont interrogés sur les coupures d'eau récurrentes touchant notre secteur, notamment les 6 et 10 avril.

Actuellement le Syndicat des eaux de la vallée de la Save et des Coteaux de Cadours procède avec plusieurs entreprises au doublement de la station de Saint-Caprais. Le planning des travaux est respecté et nous sommes dans la période où les anciennes conduites sont remplacées par de nouvelles de diamètres supérieurs.

C'est lors d'une coupure de la conduite de refoulement vers le château d'eau de Merville que le problème a eu lieu. A la

remise en eau au niveau de la vanne de sectionnement vers Ondes, une fuite importante a eu lieu, d'où l'intervention immédiate des entreprises sur le terrain. Le même phénomène s'est produit le samedi 9 vers 23 heures.

Le Syndicat des eaux de la vallée de la Save et des Coteaux de Cadours n'a donc strictement aucune responsabilité dans ces coupures d'eaux. Il faut d'ailleurs ajouter que les services techniques du SDEA ont passé deux nuits complètes à remettre l'ensemble du secteur couvert par le syndicat en eau par des interventions multiples dans les châteaux d'eau, d'où réponds saturés.



Le point sur les travaux des bâtiments communaux

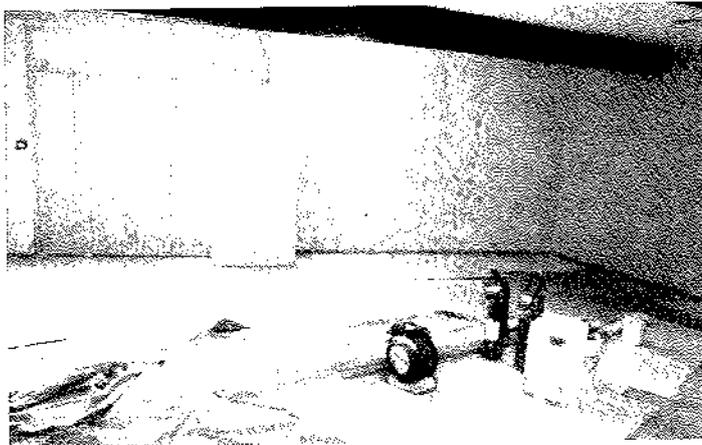
Au groupe scolaire

La construction de la deuxième tranche (création de 5 salles de classes pour les primaires) se poursuit et sera livrée début juin 2005.

La 3^e tranche vient de débuter : cette tranche qui touche les locaux du groupe existant devait se dérouler pendant les vacances d'été pour ne pas gêner le déroulement des classes. Pour pouvoir livrer cette tranche avant la rentrée du mois de septembre il a été décidé d'anticiper les travaux et de les commencer pendant les vacances de printemps. Ils ont donc débuté par les travaux de gros œuvre le 18 avril et se poursuivront en mai et juin pour se terminer le 18 août. La zone de travaux a été sécurisée à l'intérieur comme à l'extérieur.

Dans cette même tranche il est prévu :

la construction d'un préau dans la cour de l'école primaire ainsi que des WC extérieurs et le local AIC.



la construction d'un préau et d'un passage couvert jusqu'au bâtiment restauration à partir de la cour maternelle et le déplacement de l'espace d'aventure.

Ces travaux débuteront de façon anticipée le 1^{er} juin, toujours dans le souci d'une livraison à la rentrée et avec un minimum de gêne.

A l'espace Jouvion

Les travaux de réaménagement commencés le 8 octobre sont maintenant terminés. Neufs bureaux sont prêts à recevoir provisoirement les bureaux de la mairie pendant les travaux d'extension de celle-ci et 2 salles de 50 m² pourront être mise à la disposition des associations.

La mairie prend ses quartiers d'été à l'Espace Jouvion...

et ce, jusqu'à l'été 2006. En effet à partir du 4 juin 2005 les services de la mairie seront transférés à l'Espace Jouvion jusqu'à la fin des travaux d'extension de la mairie au 3^e trimestre 2006.

L'entrée de la mairie provisoire se fera à partir de la rue Emile Pouillon (à côté de la pharmacie).

Travaux à l'espace Jouvion

Face à une population grandissante

Si dans le milieu des années 1990, la progression démographique de Merville était tout à fait acceptable (de 30 à 50 permis de construire par an), il n'en est plus de même aujourd'hui. Cette poussée démographique est sans doute une conséquence de l'installation, dans le secteur de Blagnac, de Aéroconstellation (usine de l'A380). En raison de la pression affichée ainsi que de la demande croissante, les promoteurs ont afflué sur la commune et ont lancé leurs opérations immobilières.

Dans un laps de temps assez court, les mervillois ont donc vu apparaître de nombreux chantiers. Dès lors, des négociations avec la municipalité se sont mises en place afin de limiter les grandes constructions marquant la volonté de conserver l'esprit rural avec des petits collectifs, maison de village, maison de rue... Que ce soit au centre du village, chemin de Lartigue, chemin de Rambeau, route de Larra ou bien encore chemin Saint Jean..., Merville va compter fin 2006, début 2007 + de 650 logements nouveaux ainsi qu'un centre commercial de 500m² nécessitant un réaménagement de la place de la République.

Face à une population grandissante, notre commune va donc connaître de multiples travaux notamment au niveau des infrastructures routières avec la réalisation et l'aménagement de carrefours, de pistes cyclables, de chemins piétonniers et le démarrage d'urbanisation de certains quartiers (Guinot/Mourlanes/Alouettes/Saint Jean). Par ailleurs, il est également prévu de lancer, au cours de cette année, le doublement de la ZAC de la Patte d'Oie.

En parallèle, se mettront en place des aménagements de sécurité autour du complexe sportif et scolaire.



Concernant l'assainissement collectif, le passage de la station d'épuration de 1900 à 5000éq/hab est prévu ainsi que l'installation d'autres stations dites de proximité qui se révèlent nécessaires.

Au vu de cette expansion de la population, l'ensemble de ces aménagements sont indispensables afin de maintenir et de garantir une qualité de services suffisante. La municipalité travaille d'ores et déjà, dans le cadre du nouveau PLU à la mise en place d'un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable).

Information pour les agriculteurs

Face au renchérissement des carburants en 2004 ayant entraîné un surcroît de charges pour les agriculteurs, le gouvernement a décidé d'instaurer 2 mesures de remboursement concernant :

- La taxe de consommation sur le **fioul domestique TIPP** utilisé dans des activités de production agricole et forestière: 4 centimes d'euros/litre **livré entre le 1er juillet 2004 et le 31 décembre 2004.**
- La taxe de consommation sur le **gaz naturel TICGN** utilisé comme combustible par les serristes: 0.71€ millier de kilowattheures pour les quantités livrées aux serristes durant la période précitée.

Sont concernés: les exploitants agricoles à titre individuel ou en société, y compris dans les secteurs de la conchyliculture et de la pisciculture, les entreprises de travaux agricoles et forestiers, les coopératives d'utilisation en commun du matériel agricole (CUMA) et toutes autres sociétés ou personnes morales ayant une activité de production agricole.

Les litrages éligibles sont ceux utilisés à des fins professionnelles (travaux agricoles et forestiers, chauffage de serres et bâtiments d'élevage, transformation et valorisation de

produits agricoles sur exploitation), les carburants et combustibles utilisés pour les activités précitées et le gaz naturel utilisé comme combustible pour le chauffage des serres uniquement.

Des formulaires sont à votre disposition:

- Pour le fioul domestique:
Mairies du siège d'exploitation
- Pour le gaz naturel:
Chambre d'agriculture-M.I.N
146, avenue des Etats-Unis
31 200 Toulouse Cedex
Tel: 05 61 47 55 96

Dépôt ou envoi des formulaires:

Trésorerie Générale de la Haute-Garonne
1 place Occitane
Cellule Remboursement TIPP et TICGN
Service dépenses règlements
31 039 Toulouse Cedex

Délai:

Dépôt des demandes avant le 31 mai 2005.

Pour plus de renseignements contacter ces services ou la cité administrative au service de l'économie agricole.

Brèves

BUS POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

Calendrier des permanences

Lundi 30 mai
de 9 h 30 à 12 heures

Lundi 20 juin
de 9 h 30 à 12 heures

Contact:
Joël Salesses - 06 83 16 73 55

VIDE GRENIER

Comment circuler

Lors de la manifestation de la 10^{ème} foire artisanale du vide-grenier organisée par le Foyer Rural le **dimanche 8 mai 2005** à Merville, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits de minuit à 19 heures sur les voies ci-après:

- Place du boulodrome
- Place du 11 novembre 1918,
- Place de la République
- Rue du 8 mai
- Rue des Pyrénées
- Rue Emile Pouillon

Une déviation sera mise en place pour le réseau urbain (bus) aux mêmes horaires précités du carrefour de Côte Rouge (D37) et au carrefour de la route des platanes (rond point de la gare). Le bus ne desservira pas le centre du village, seul l'arrêt de la route d'Aussonne fonctionnera.

Nous nous excusons par avance de la gêne qui sera occasionnée ce jour.

RAM

(Relais Assistante Maternelle)

La communauté de communes Save et Garonne a adopté la compétence petite enfance pré-maternelle (0-3 ans) à compter du 1^{er} avril 2005.

Le Relais Assistante Maternelle (RAM), service destiné aux Assistantes Maternelles existant à Grenade est étendu à l'ensemble des communes adhérentes. M^{me} ROUAUD, animatrice du RAM sera à la disposition des parents et des Assistantes Maternelles, pour les informer et mettre en place des animations dès la rentrée de septembre.

Contact: 05 61 82 57 66

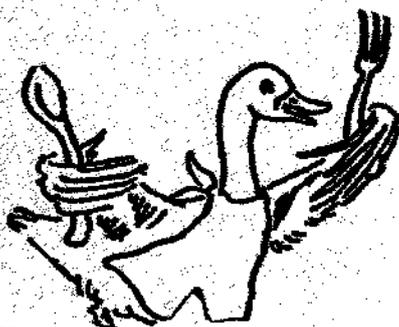
La bourse aux vêtements

Dimanche 17 avril, à la salle du 3^e Âge de Merville, une bourse aux vêtements était organisée par le centre social animée par Maryse. La veille, les personnes ont amené leurs vêtements afin d'être vendus -à un prix modeste- le lendemain. Pour cette première édition, une vingtaine de personnes ont déposé leurs habits (femme, homme, enfants, layette) et la vente a connu un joli succès.

Remercions l'action bénévole de Céline, Michèle, Catherine, Elisabeth, Micheline, Stéphanie, Pascale, Suzy, Josiane et Louisa.



Venez participer à la



Natacha et Francis MASO vous invitent à la **visite de la ferme** de 9 heures à 19 heures, visite de la ferme, dégustation des produits.

Natacha et Francis MASO
900, route de Guinot
31330 MERVILLE
Tél.: 05 61 85 19 65

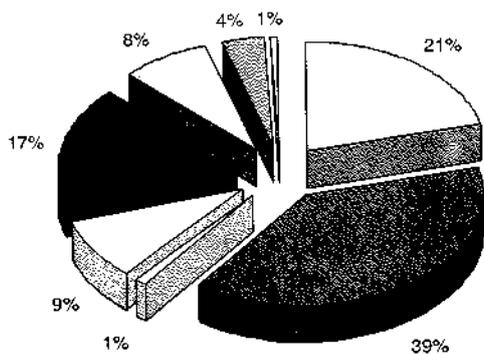
Budget commune 2005

Section fonctionnement

Charges à caractère général (Energie, entretien bâtiments, études & recherches, cantine, ...) ..	532 274 €
Charges de personnel (39 employés, équivalent à 34 temps complets à 35 heures)...	978 102 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	25 000 €
Virement à la section investissement	232 544 €
Autres charges de gestion courante (contribution ATGC, subventions aux associations, ...) ..	424 222 €
Charges exceptionnelles	95 000 €
Dotations aux amortissements	13 900 €
2 501 746 €	

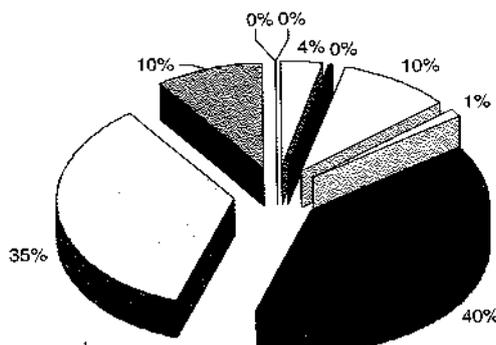
RECETTES	
Excédent antérieur reporté	94 458 €
Atténuation de charges	10 000 €
Produits des services (Cantine, AIC, Redevance, ...)	255 121 €
Travaux en régie	30 000 €
Impôts et taxes	994 829 €
Dotations et participations (Dotation GF, dotation communauté de commune, ...)	872 698 €
Autres produits de gestion courante	243 739 €
Transfert des charges	901 €
2 501 746 €	

Dépenses



- Charges à caractères général
- Charges de personnels
- Dépense imprévues de fonctionnement
- Virement à la section investissement
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux amortissements

Recettes



- Excédent antérieur reporté
- Atténuation de charges
- Produits des services
- Travaux en régie
- Impôts et Taxes
- Dotations et Participations
- Autres produits de gestion courantes
- Produits exceptionnels
- Transfert des charges

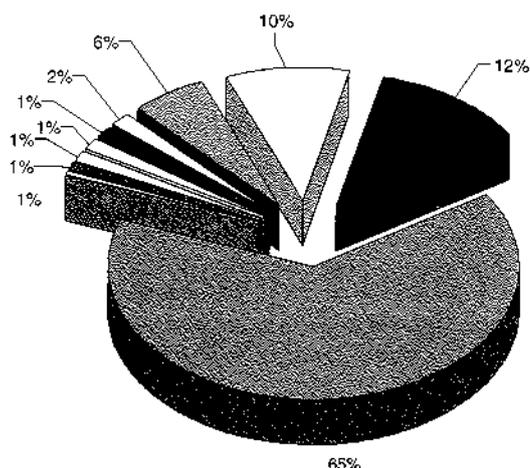
Budget commune 2005

Section investissement

Achats matériels divers	14 878 €
Action CM Enfants	22 868 €
Acquisition terrain	33 725 €
Travaux divers	36 493 €
Frais études PLU	38 128 €
Entretien fossés	42 838 €
Travaux routiers	162 064 €
Travaux bâtiments publics	252 180 €
Remboursement emprunts	317 457 €
Groupe scolaire	1 697 575 €
2 618 207 €	

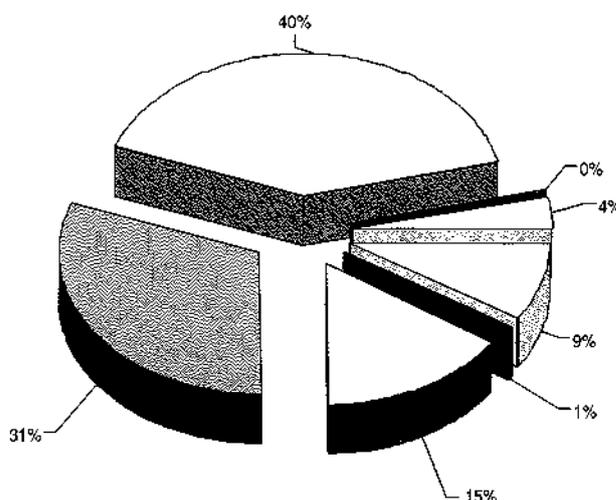
Subvention Conseil Général	1 062 683 €
Solde reporté	7 859 €
Vente de terrain	94 500 €
Virement fonctionnement	232 544 €
Charges à répartir	13 900 €
FCTVA + TLE	401 158 €
Emprunts	805 563 €
2 618 207 €	

Dépenses



- Achats Matériels divers
- Actions CM jeunes et enfants
- Acquisition terrain
- Travaux divers
- Frais Etudes PLU
- Entretiens fossés
- Travaux routiers
- Travaux Bâtiments Publics
- Remb. Emprunts
- Groupes scolaire

Recettes



- Conseil Général
- Solde reporté
- Vente de terrain
- Virement fonctionnement
- Charges à répartir
- FCTVA + TLE
- Emprunts

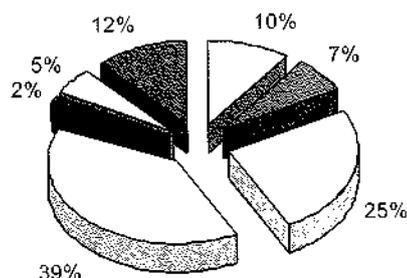
Budget assainissement 2005

Section exploitation

Charges générales.....	53 034 €
Dépenses imprévues.....	36 000 €
Virement investissement.....	130 258 €
Charges exceptionnelles.....	201 000 €
Charges gestion.....	8 134 €
Charges financières.....	26 759 €
Amortissement.....	60 270 €
	515 455 €

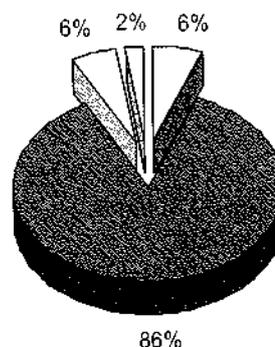
Excédents antérieurs.....	30 835 €
Redevances.....	444 642 €
Subvention exploitation.....	28 521 €
Produits exceptionnels.....	11 457 €
	515 455 €

Dépenses



<input type="checkbox"/>	Charges générales
<input checked="" type="checkbox"/>	Dépenses imprévues
<input type="checkbox"/>	Virement investissement
<input type="checkbox"/>	Charges exceptionnelles
<input checked="" type="checkbox"/>	Charges gestion
<input type="checkbox"/>	Charges financières
<input checked="" type="checkbox"/>	Amortissement

Recettes



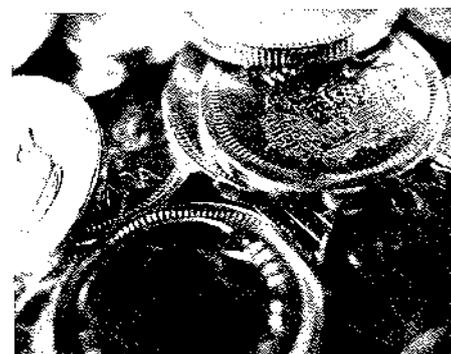
<input type="checkbox"/>	Excédents antérieurs
<input checked="" type="checkbox"/>	Redevance
<input type="checkbox"/>	Subvention exploitation
<input type="checkbox"/>	Produits exceptionnels

Tarifs assainissement votés par le Conseil Municipal

	2004	2005	Evolution
forfaitaire	49,95	50,95	+ 2 %
au m ³ consommé	0,60	0,61	+ 1,5 %
Maisons neuves	2 440	2 562	+ 5 %
Immeubles collectifs neufs, par appartement	1 450	1 522	+ 5 %
Maisons anciennes	715	715	+ 0 %

Augmentation moyenne par ménage (pour une consommation moyenne de 150 m³) : $(150 \times 0,01) + 1 = 2,2 \text{ €}$

Redevance fixe : 50,95 x 571 =	29 092
Redevance au m ³ assainissement collectif : 0,61 x 79 367 =	48 414
Participation au Raccordement à l'Egout (PRE) :	367 136
Redevance assainissement autonome :	2 000
Total redevances + PRE :	444 642



585 = Nbre d'abonnés raccordés au réseau collectif en 2005
79 367 m³ = Consommation facturée aux abonnés en 2004

Aujourd'hui, plus de 50 % des foyers sont raccordés au réseau collectif.

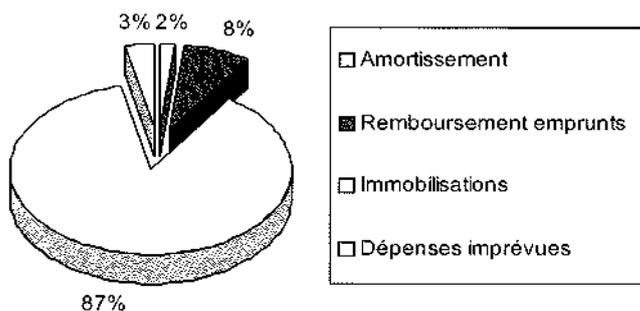
Budget assainissement 2005

Section investissement

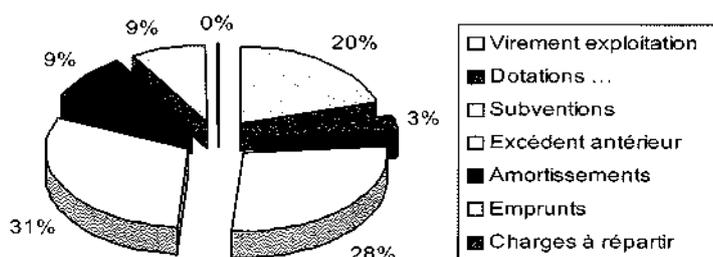
Amortissement.....	11 457 €
Remboursement d'emprunts.....	49 487 €
Immobilisations	556 228 €
Dépenses imprévues.....	21 014 €
	638 186 €

Virement exploitation.....	130 258 €
Dotations	20 865 €
Subventions	177 551 €
Excédent antérieur.....	193 317 €
Amortissements	59 124 €
Emprunts.....	55 925 €
Charges à répartir	1 146 €
	638 186 €

Dépenses



Recettes

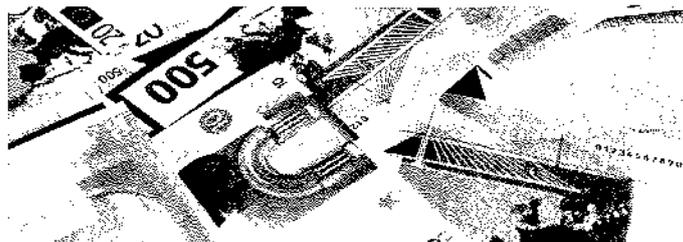


Au programme cette année, le projet de station de proximité à Durous, des travaux de réhabilitation, des extensions de réseau, un diagnostic de l'existant et la réalisation d'un nouveau schéma directeur d'assainissement, prenant en compte l'évolution du village.

L'ensemble de ces travaux ou études sera réalisé avec un autofinancement très important ce qui confirme la bonne santé de notre budget d'assainissement.

Taux des différentes taxes fiscales

	2004	2005	Produit attendu
Taxe d'habitation	13,60 %	14,41 %	456 843
Taxe foncier bâti	12,81 %	14,9 %	293 656
Taxe foncier non bâti	85,79 %	90,94 %	100 941
			851 440



Pour comparaison, voici les taux des différentes taxes appliquées dans les communes autour de Toulouse qui subissent le même essor que Merville.

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Plaisance du Touch	10,06 %	27,56 %	-
Beauzelle	14,78 %	16,53 %	108 %
Seilh	16,09 %	18,56 %	133,21 %
Grenade	14,23 %	28,12 %	96,04 %
Villeneuve Tolosane	14,24 %	23,65 %	174,06 %

Tarifs publics 2005

Cantine :

Repas primaire :2,77 €
Repas maternelle :2,00 €

A.I.C. : 1^{er} enfant :1,10 €
2^e enfant :0,75 €
Midi seulement :0,30 €

Les nouveaux tarifs cantine et AIC seront applicables à partir de la rentrée 2005.

Repas personnes âgées :

à partir du 1^{er} juillet 2005.....5,50 €
(La participation de la commune de Montaigut pour le transport à domicile sera de 1,25 € par repas)

Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de Launac (jusqu'à 11 ans)

Demi-journée :9,00 €
(transport compris)
Journée :12,00 €
(transport compris)

Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de Bouconne (jusqu'à 17 ans)

Journée :8,70 €
(sans transport)

Taxe de séjour :0,40 €
(par jour et par personne + 13 ans)

Salle des fêtes

(réservé aux habitants de la commune) :

Prix :75 €
Caution :150 €

- Gratuit une fois par an pour les mineurs, au delà 45 €
- Mercredi après midi de 14 à 17 heures gratuit pour les jeunes et les enfants

Salle polyvalente :

	Mervillois	Extérieurs
Prix :	230 €	610 €
Caution :	460 €	460 €
Arrhes :	80 €	80 €

Cimetière de Merville

Tarifs des concessions : durée 50 ans
Caveau et Tombale 6 m² :382 €
Tombe adulte et enfant :305 €

Tarifs columbarium : durée 50 ans
Prix :305 €

Tarifs dépositaire :

Durée 1 à 3 mois :gratuit
4 à 6 mois :18 € par mois
7 à 9 mois :30 € par mois
10 à 12 mois :46 € par mois

Centre de loisirs de Merville

Nous informons les parents qu'à compter du 2 mai, les enfants du CLAE maternelle seront accueillis matin et soir, par l'entrée de l'école maternelle.



Bibliothèque Municipale

Dans la continuité du succès de la semaine d'animations autour du CONTE et de l'ORALITE qui s'est déroulée il y a quelques mois, la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne s'est associée à la bibliothèque de Merville pour vous proposer un STAGE sur « L'ART DU CONTE ».

Véronique GIRARD, conteuse professionnelle, assurera plusieurs séances de formation à la bibliothèque de Merville.

Le choix du thème sera à déterminer en fonction de la demande des participants :

L'art du conte en général :

- La théorie du conte
- La symbolique
- Exploration du jeu des émotions
- Structure du conte et trame
- Le rythme d'une histoire
- Interprétation et personnalisation etc...

Ou

Le conte dans la petite enfance

- Le répertoire des comptines à raconter dès le plus jeune âge.
- Habituer son corps à conter, inflexion de la voix, jeux de mains...
- Transformation d'un récit écrit en histoire orale.

Dans le cadre du partenariat entre la Médiathèque Départementale et la Bibliothèque de Merville, Véronique GIRARD

sera prise en charge par la médiathèque et le stage sera donc proposé GRATUITEMENT aux participants.

Cette formation débutera à la rentrée prochaine, à partir du mois d'octobre 2005. Elle s'adresse plutôt aux personnes débutantes qui ont simplement envie d'acquiescer quelques techniques simples pour capter l'attention des enfants par exemple : mamans, papas qui participaient à « l'heure du conte et bibliothèque » du mercredi matin à la maternelle, n'hésitez pas à vous inscrire), ou à celles et ceux qui désirent simplement connaître un peu plus sur cette pratique.

Nous vous en reparlerons bien-sûr mais si vous êtes intéressés, le nombre de places étant limité, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Marie-Pierre DUNAS à la bibliothèque (Tel: 05 62 13 41 12), pour inscription ou simples renseignements - Ouverts à tous.

Quelques nouveautés parmi les romans mois-ci :

Questions d'eau-de-vie...ou de mort :
Jean-Pierre ALAUX

Bouche cousue :
Mazarine PINGEOT

Loin des humains :
Pascal DESSAINT

Un conte de fées républicain :
Safia OTOKORE

Combat pour la vie :
Henry DENKER

Speakeasy :
Frédéric FAJARDIE

Crinière au vent :
Françoise BOURDIN

Opération Firewall :
Andy MC NAB

La kermesse du diable :
Annie SANEROT-DEGROOTE

L'écolier des rêves :
Georges-Emmanuel CLANCIER

Couleur citron, côté cœur :
Odile GRAND

Le temps n'est rien :
Audrey NIFFENEGGER



Tribune libre

Elisabeth CHAUVET
37, rue E. Pouvillon - MERVILLE

lage, créant une dégradation de notre qualité de vie et de notre environnement.

Il fallait que cela cesse ! Que l'on se mobilise !

Une habitante pourtant n'était pas trop ennuyée par ces nuisances, car pendant que les

autres regardaient en l'air, elle regardait par la fenêtre de sa maison sise au cœur de ce joli village.

Tout ce bruit généré par les avions, elle ne l'entendait pas, non pas qu'elle était sourde ; toute cette pollution elle ne la sentait pas (elle avait pourtant un bon odorat). Non, tout cela était couvert par d'autres sons : celui des innombrables véhicules qui traversaient le village dès 5h30, des voitures emmenant des travailleurs vers la grande ville, c'est normal, mais qui passaient à une allure bien supérieure à celle autorisée, de très gros camions dont les remorques tressautaient sur les réducteurs de vitesse, faisant trembler les vitres dans un bruit infernal, pouvant à peine se faufi-

ler dans la petite rue, des cyclomoteurs débridés conduits par de jeunes gens sympathiques mais non éduqués au civisme, passant et repassant en pétaradant dans un train d'enfer inlassablement (surtout le dimanche) ; des véhicules dont les conducteurs trop pressés d'acheter des denrées vitales laissaient leur moteur tourner sans se soucier du bruit ni de l'odeur.

Alors cette habitante n'ouvrait jamais ses fenêtres car il entraînait aussitôt des effluves pestilentiels. Elle ne pouvait pas non plus déjeuner dans son jardin donnant sur la rue...

Sans compter les cloches qui la réveillaient de leur tintamarre inutile : tout le monde a une montre ou une horloge.

Notre résidente de disait : « Qui voudra s'associer avec moi pour lutter contre les nuisances des véhicules à moteur : la S.N.V.M ? »

Hélas, il ne lui restait donc plus qu'à porter des bouchons d'oreilles et un masque en permanence ou partir.

Je ne connais pas la fin de l'histoire, à vous de l'inventer...

Avez-vous le temps de lire une petite histoire ?

Bien, installez vous !

Il était une fois (c'est comme cela que commencent tous les beaux contes) un joli petit village très prisé car il y faisait bon vivre, les habitants y étaient accueillants, il avait une histoire, bref que de bons ingrédients pour vouloir s'y installer.

Un jour, il advint que l'on se préoccupa beaucoup des nuisances sonores des avions et ce, à juste titre puisque les mouvements de ces engins ne faisaient qu'augmenter au-dessus de notre si joli petit vil-

BASKET MERVILLOIS

Les championnats de jeunes sont terminés et nous vous informons des classements par équipe:

Mini -poussins:
4ème sur 6 dans la phase 3

Poussins:
5ème sur 6 dans la phase 3

Poussines:
4ème sur 6 dans la phase 3

Benjamines:
3^e sur 6 dans la phase 3

Minimes masculin:
5ème sur 6 dans la phase 3

Cadettes:
4ème sur 6 dans la phase 3

Toutes les équipes de jeunes ont évolué dans un championnat qui convenait à chacun "niveau départemental". Nous avons été agréablement ravis des phases retour (à partir du mois de janvier) et du jeu développé par nos joueurs.

Nos trois plus jeunes équipes mini-pousses, poussins et poussines développent aujourd'hui un jeu de basket digne des grands. Il est fort agréable de les voir évoluer.

Les autres catégories qui maîtrisent déjà l'art du basket continuent leur progression de connaissance et de jeu.



L'EQUIPE SENIOR FEMININE A ABSOLUMENT BESOIN DU SOUTIEN DE TOUS: il reste 3 rencontres à gagner impérativement pour nous sécuriser et assurer le maintien en promotion d'excellence départementale. (classées aujourd'hui 7ème sur 12).

CARNET DE DEUIL

"C'est avec émotion que nous avons appris le décès de M. LASKA Serge. Il était l'un des piliers fort lors de la création du club de basket à Merville en 1990. Membre actif pour le développement de ce sport dans notre commune, il s'est plus engagé encore dans sa tâche de président de 1994 à 1996. Nous nous joignons à la famille et à ses proches pour ces moments difficiles et présentons au nom des membres du bureau et des licenciés toutes nos condoléances."

FOYER RURAL

Au secours :

Le Foyer Rural en manque de bénévoles.

L'année prochaine le Foyer Rural de Merville risque d'être confronté à une grave crise liée au manque de bénévoles.

En effet, un certain nombre des membres du Conseil d'Administration du Foyer Rural ont émis le souhait de quitter l'association l'an prochain.

Comme tout le monde le sait, une association ne peut pas vivre sans l'aide de bénévoles. Si personne ne vient prêter main forte au Foyer, il lui sera impossible de continuer ses nombreuses activités. Le FR devra supprimer une partie de ces activités (gym, danse, théâtre...) et manifestations (loto, soirée théâtre, gala de fin d'année...) et sera donc aussi obligé de licencier certains de ces animateurs salariés.

Le FR a besoin de bénévoles afin de gérer les différentes activités, organiser différentes manifestations, participer à la vie du village et animer ce dernier.

Le FR fait appel à vous afin de venir rejoindre son équipe. Chacun pourra participer à la hauteur de ses capacités et du temps qu'il peut fournir.

Merci d'avance à ceux qui viendront apporter leur aide au Foyer Rural, ils peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès du FR.

Mervillois, réagissez, sinon sans bénévole ce sera peut-être la fin du Foyer Rural de Merville.

Vide Grenier



Le Foyer Rural vous attend nombreux le dimanche 8 mai à l'occasion du Vide Grenier.

Cyclo Folies

Le Foyer Rural vous attend à bord de vos bolides ou pour venir encourager les participants lors de ces Cyclo Folies organisées le jour de la Fête des associations le samedi 21 mai.



La course débutera à 17 heures.

Pour ceux qui désirent encore s'inscrire, merci de vous faire connaître auprès de Robert Bonnafé (tel: 05 61 85 08 86).

Soirée Théâtre

La section Théâtre Adulte du Foyer Rural de Merville vous attend le **samedi 28 mai** à partir de 21 heures pour une représentation. Elle aura le plaisir de vous représenter la pièce de Jean-Christophe Barc « On ne choisit pas sa famille », pièce comique aux personnages atypiques se retrouvant lors d'un mariage miteux.



SWAMI



STOP aux Nuisances des Avions sur Merville

PEB aérodrome de Toulouse-Blagnac :

Depuis le jeudi 14 avril 2005, l'enquête publique sur le Projet de révision du Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Toulouse-Blagnac est terminée.

Nous tenons à remercier les nombreux habitants de Merville qui ont répondu à notre appel pour refuser ce PEB.

Dans 3 mois, les commissaires enquêteurs remettront leurs conclusions à Monsieur le Préfet.

jeudi 14 avril 2005, réunion avec la direction de la DAC sud :

Les négociations pour modifier les procédures du FISTO (axe PARIS) et BISBI (virage vers l'est) qui survolent le centre de Merville avancent.

• Axe PARIS :

La proposition de modification de la procédure élaborée par la DAC sud ne sera possible que lorsque la PRNAV (navigation par satellite) sera en vigueur sur la plateforme aéroportuaire. La DAC sud espère que celle-ci sera opérationnelle fin 2006.

• Virage vers l'est :

La DAC sud envisage de mettre en place un mur environnemental que les avions ne devront pas dépasser sinon amende. Ce mur rabaisserait le passage des avions entre Aussonne et Merville. Les services techniques de la DAC sud étudient ce dossier.

Continuons à agir en déposant plainte :

Si un avion vous dérange par son bruit, sa pollution, son altitude ou par sa trajectoire il faut déposer plainte en précisant le jour et l'heure du passage de l'avion auprès de :

La CCIT chambre de commerce et d'industrie de Toulouse

BP103 - 31703 Blagnac cedex
05 61 42 44 54
Service sentinelle
05 34 61 80 36
aer.environnement@toulouse.aeroport.fr

La DAC direction aviation civile

Allée St Exupéry - BP 100
31703 Blagnac
05 62 74 67 78
gerard.soulie@aviation-civile.gouv.fr

La préfecture

1 place St Etienne
31038 Toulouse cedex
05 34 45 39 80
actions-etat@haute-garonne.pref.gouv.fr

Veillez nous envoyer copie de votre plainte :

Joséphine LABAYEN

42, rue des Erables à MERVILLE
05 61 85 12 70
labayen.mj@free.fr

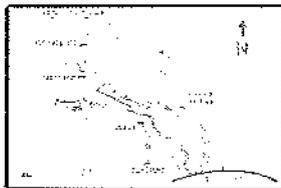
Eric FERRE

985, route d'Aussonne à MERVILLE
05 61 85 52 03

Claude LAGARRIGUE

16, Lot. de la Tuilerie à MERVILLE
05 61 85 59 86

LE MOTO CLUB ASSOCIATIF



MERVILLOIS



organise son rallye 2005 le 28 mai

Jeux
Petit Dej
Road énigmatique
Casse croûte midi
Nombreux lots à gagner !!



www.chatc.au-merville.com

A 20 Kms de Toulouse
Merville : Départ 8h30
de la Mairie

Parcours env. 130 Kms

Renseignements :
06.82.48.65.88
05.61.85.69.05
www.mcam.fr.st

Participation Rallye :
15 Euros/pers.

Option soirée :
Repas 20 Euros

Date Limite
Inscription :
16 mai 05

La commission communication vous rappelle **qu'aucun article ne sera pris en compte au-delà du 15 de chaque mois**

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville

Conception graphique et impression :

MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09

APEM

Les échos du carnaval

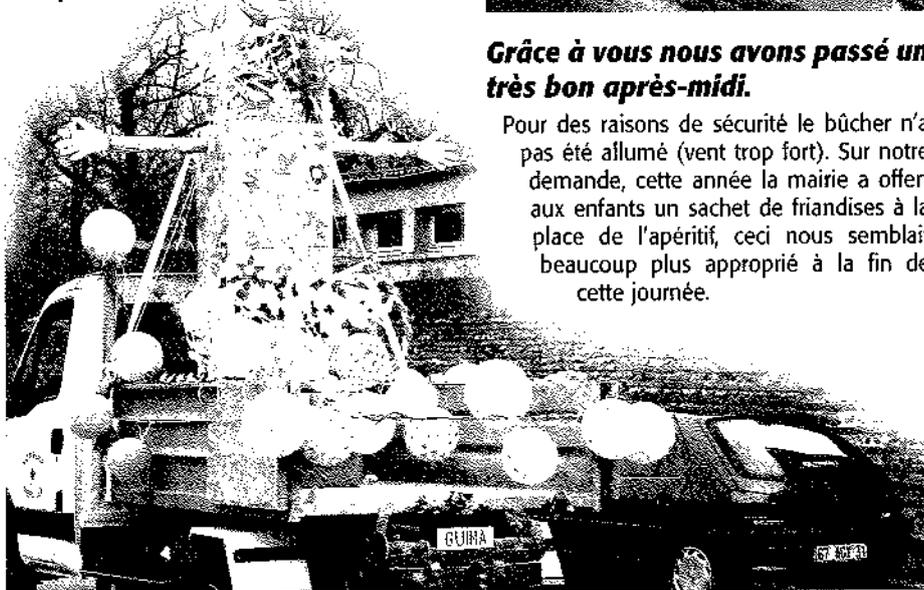
Nous remercions tous les participants au CARNAVAL :

- Les Associations Mervilloises, en particulier « Le Réveil Mervillois » qui cette année encore nous a assuré l'ambiance musicale, avec le concours d'une batucada qui nous l'espérons vous a plu.
- Les enseignants et les enfants du groupe scolaire Georges Brassens, tout particulièrement les maternelles pour la confection du « roi Carnaval ».
- Les parents et enfants déguisés.



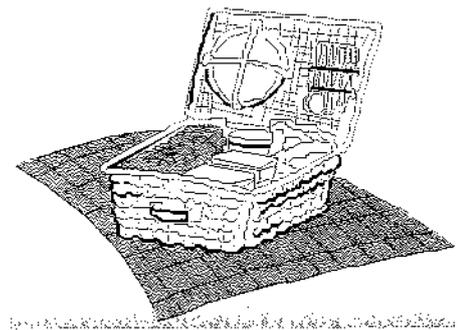
Grâce à vous nous avons passé un très bon après-midi.

Pour des raisons de sécurité le bûcher n'a pas été allumé (vent trop fort). Sur notre demande, cette année la mairie a offert aux enfants un sachet de friandises à la place de l'apéritif, ceci nous semblait beaucoup plus approprié à la fin de cette journée.



Pique-nique

Nous organisons, comme l'année passée, un pique-nique au Bois de Bayler, début juin, la date précise vous sera communiquée ultérieurement. Chaque famille prépare son panier pique-nique et sa couverture.



Echos de la Pétanque Mervilloise

La PETANQUE MERVILLOISE organise comme chaque année le **concours du 1^{er} MAI**.

Ce concours se compose de :

- **Concours masculin en triplettes** doté de 230 euros. (Jet du but à 14 h 30)
- **Concours féminin en doublettes** EN 4 PARTIES doté de 80 euros. (Jet du but à 14 h 25)

Buvette et Sandwichs seront à votre disposition.

Résultats des qualificatifs secteur

- **Qualificatifs mixtes**
 - Laurie LOZES et Gilbert FONTANIE
 - Claudette MURGIA et Pierre GENDRE
 - Eve VERNETTI et Thierry PIGAL
 - Joëlle BOSCH et Franck DANES

- Odile OLIVERA et Philippe RIGAUD
- Raymonde LAFLEURANCE et Alain LAFLEURANCE

Ces équipes sont qualifiées pour le **Championnat de la Haute-Garonne à VIL-LEFANCHE DE LAURAGUAIS le 5 MAI 2005**

- **Doublettes Féminines**
 - Odile OLIVERA et Eve VERNETTI
 - Joëlle BOSCH et Laurie LOZES
 - Nancy LAFLEURANCE et Raymonde LAFLEURANCE

Ces équipes sont qualifiées pour le **Championnat de la Haute-Garonne à LES-PINASSE le 17 AVRIL 2005**

- **Triplettes masculines**
 - Alain LAFLEURANCE, Jean-Claude ROMARIN et Pierre GENDRE
 - Thierry PIGAL, Gilbert FONTANIE et Jean-Marc SERAN

Ces équipes sont qualifiées pour le **Championnat de la Haute-Garonne à SALIES-DU-SALAT les 16 et 17 AVRIL 2005**

Félicitations à tous ces joueurs pour leur qualification. Nous leur souhaitons bonne chance aux Championnats de la Haute-Garonne, en espérant que leur parcours ne s'arrêtera pas là.

A partir du **vendredi 6 mai** à 14 heures et tous les vendredi des **mois de mai et juin** à 14 heures, **concours de vétérans inter-sociétaires en 4 parties.**

DIMANCHE 22 MAI 2005

à 14 h 30

en DOUBLETTES

CONCOURS OFFICIEL

en 4 parties

DOTÉ DE 200 euros

Tennis Club Mervillois

En ces premiers jours de printemps la compétition a repris au sein du TCM.

Les équipes de l'école de tennis ont brillamment défendu les couleurs du club.

Equipe 13/14 ans

Eric MARECHAL
Julien ZANETTI
Walter SUDOUR
Nicolas SARAILLE
François THOMAS

Victoire du groupe sur ASPTT par 3 à 0, sur Plaisance Tennis Club 3 à 0 et défaite à Ramonville sur le score de 2 à 1.

Mention spéciale à Julien ZANETTI pour ces deux victoires à 30/3 durant la compétition.

Equipe 1 - 11/12 ans

David VERNIERES
Quentin SUDOUR
Alexis LENAIN
Ludovic TREPIN

Terminent premier de leur poule après les victoires sur Beauzelle, Comebarrieu et Rouffiac Tolosan.

Après leur qualification en 8^{ème} de finale contre le TUC par 3 victoires à 0.

Ils ont rencontré en quart de finale le club de Tournefeuille où là aussi la victoire était au rendez-vous. (3 à 0)

Ils ne s'inclineront qu'en demi-finale face à la très grosse équipe du Stade Toulousain.

Les rencontres furent serrées face à des joueurs ayant des performances à 30/1. La différence vient du fait qu'ils ont eu à faire à de vrais compétiteurs qui enchaînent les tournois, qui sont en centre de compétition, et font 8 heures de tennis par semaine. Malgré cette différence nos joueurs se sont très bien comportés et la victoire n'est pas si loin que ça. Un grand bravo à eux!

Equipe 2 - 11/12 ans

Malgré leur vaillance et leur persévérance ils n'ont pu se qualifier.

Félicitations aux joueurs :

Mickael LABEYRIE
Félix GROSJEAN
Thomas OLIE
Jean-Marie LEFFOL

Après les enfants, les adultes avaient eux aussi leurs compétitions :

L'équipe 2 :

Challenge Trophée Caisse d'épargne avec les joueurs suivants :

Jean-Marc VERNIERES
Jean-François IMBERT
Stephane SUDOUR
Bastien VERGELY
Joaquim MASO

Merci à Julien ZANETTI qui est venu disputer une rencontre.

A ce jour trois rencontres ont été disputées avec 2 matchs nuls et 1 victoire.

La qualification semble difficile mais pas impossible.

Merci à leur capitaine Jean-François IMBERT, où son sens de l'organisation et de l'improvisation dans les moments difficiles ont su faire la différence.

L'équipe 1 qui évolue en division Honneur a quant à elle défendu ses chances face à Lourdes (victoire 7 à 1), Laroque D'Olmes (match à rejouer), Samatan (défaite 6, 1). Ils doivent rencontrer Portet chez eux et recevoir Boussens le 8 mai. Tous nos encouragements à l'équipe et à leur capitaine Patrice Baly.

Joueurs de l'équipe :

Alexandre JUNCA
Marc SOULA
Guillaume LOURME
Dominique LEMAIRE
Gilles RIGNAULT
Patrice BALLY

Comme chaque année le club met en place ses tarifs d'été afin qu'un plus grand nombre puisse venir jouer au tennis.

Tarif été 2005 :

(1^{er} avril au 30 septembre)

couple 80 €
adulte 46 €
enfant, étudiant 25 €
occasionnel : 15 jours 16 €
1 mois 23 €

TOURNOI OPEN du TCM :

25 juin au 9 juillet

Le club souhaite la bienvenue à Patryk, ANNA et Jozef GUZOU.

Amicale des Anciens Combattants et F.N.A.C.A de Merville Commémoration de l'Armistice

Le dimanche 8 mai prochain sera célébré le 60^{ème} anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945.

Vous êtes cordialement invité à participer à cette cérémonie.

Le rassemblement aura lieu devant la Mairie à 10h 15. Une messe sera célébrée par Monseigneur Jean Roccacher et chantée par la chorale « Les Enfants de Merville ». « Le Réveil Mervillois » et les majorettes accompagneront les Anciens Combattants et la population devant le monument aux morts pour la cérémonie commémorative. Nous invitons tous ceux qui possèdent des médailles à les agraffer à leur veste ce jour-là.

Grillades

L'Amicale et la FNACA vous proposent le dimanche 22 mai ses grillades annuelles sous les chênes près de la mairie.

Cette journée est ouverte à tous, épouses, sympathisants et amis. Le meilleur accueil vous est réservé.

Participation : 12 euros.

Inscriptions et règlement aux adresses suivantes :

M. André SIMON 05 61 85 00 78
M. Jean MASO 05 61 85 04 02
M. Frédéric PECCOLO Quincaillerie

Date limite d'inscription : le **mardi 17 mai 2005**

Cette année, la Fête des Associations se déroulera le samedi 21 mai 2005 et soufflera ses 10 bougies. Nous comptons sur votre présence pour cette journée.

Ecole de musique "Gabriel Fauré"

Tout d'abord, nous voulons nous excuser pour le report de notre fête de l'école, prévue le 16 avril 2005.

Nous avons dû également reporter le concert du groupe vocal, prévu en l'église, car il était associé à notre fête!

Nous vous proposerons en échange, toute une série de manifestations fin Juin, dans le cadre de la fête de la musique. Nous en reparlerons plus en détail ultérieurement, mais sachez déjà qu'il est prévu une semaine d'animations musicales ouvertes à tout le monde....

Le 21 mai aura lieu la fête des associations. Un 10^{ème} anniversaire qui sera marqué par une soirée « cabaret » à ne pas manquer. Nous espérons que vous serez nombreux à venir apprécier!

La veille, le 20 mai, notre Groupe Vocal « Evasion Musicale » assurera l'ouverture de la fête locale d'ENDOUFIELLE dans le Gers. Une soirée complète de chant et de musique avec quelques jeunes musiciens de l'école de musique

Le Bureau

Amitié Merville-Afrique

Bilan des activités

Cet article évoque les activités entreprises par les membres de l'Amitié Merville-Afrique depuis le mois de septembre 2004 jusqu'au mois de mars 2005. Pour rappel, l'Amitié Merville-Afrique regroupe de façon tout à fait informelle pour le moment des Mervillois désireux de tisser des liens d'amitié avec les peuples du continent africain, amitié qui s'est davantage concrétisée notamment sur le Burkina Faso.

Opération « Une Bibliothèque pour Gogho »

A ce jour, 14 cartons de livres ont été envoyés au Burkina Faso depuis La Poste de Merville (soit quelques 182 livres). Les frais d'envoi ont été payés avec la somme récoltée par la vente de livres pendant un vide-grenier mervillois, avec la complicité du Comité de Jumelage de Merville et du Conseil Municipal des Jeunes. A raison de 13,72€ les 5 kg de livres (tarif spécifique à l'envoi de livres), l'Amitié a dépensé 192€ dans cette opération, et vidée la caisse!

Le but de l'opération est la constitution d'une bibliothèque villageoise à Gogho en lien avec l'école primaire du village. Les enseignants et le bureau des parents d'élèves de Gogho sont les instigateurs de cette opération qui offrira aux élèves, aux enseignants et aux quelques lettrés du village de quoi lire et se documenter.

Les livres ont été rigoureusement sélectionnés avant leurs envois : lectures suivies pour le primaire, livres de textes pour le collège et le lycée, livres de lecture pour les tous petits et la jeunesse, romans, livres de découvertes, méthodes d'enseignement pour les maîtres d'école.

Les livres n'ont pas encore rejoint le village de Gogho même si les principes de la bibliothèque et surtout de sa gestion sont acquis. Un règlement intérieur est en cours de constitution, un villageois bibliothécaire doit être identifié et formé, un local provisoire aménagé ...

L'Amitié fait ici appel aux bonnes volontés qui désireraient participer à l'opération :

- par un appui sur Merville : récolte de livres, participations aux tris, constitutions des colis
- par un appui au Burkina Faso : installation définitive de la bibliothèque, soutien des villageois de Gogho dans sa gestion, organisation de séances de lecture suivi ...

Les envois de livres devront se poursuivre afin de constituer une bibliothèque suffisante à tout un village et éventuellement aux populations des villages voisins très intéressés par la possibilité de pouvoir feuilleter des livres.

L'Amitié au vide-grenier de Merville

Afin de poursuivre les envois de livres et de financer les débuts de l'organisation de la bibliothèque de Gogho, l'Amitié Merville-Afrique sera présente au vide-grenier de Merville en mettant en vente :



- une sélection de livres pouvant intéresser le public d'une telle manifestation
 - des CD de musique du Burkina Faso
 - des bons d'envoi de colis de livres de 5 kg.
- Avis aux bonnes volontés pour participer au triage et à la sélection des livres, ou encore à la tenue du stand ... ainsi qu'aux Mervillois acheteurs!

Don à la bibliothèque de Merville

Un « Recueil de Nouvelles du Burkina Faso » a été offert à la bibliothèque de Merville afin que les Mervillois puissent découvrir les talents des écrivains de ce pays. Ce recueil a le mérite de réunir plusieurs auteurs burkinabés aux sources d'inspirations variées, s'inspirant de faits de la société africaine.

Opération « Correspondances entre les écoles primaires de Merville et de Gogho »

Démarrée il y a maintenant plus d'une année, les échanges de courriers entre les enfants des écoles primaires de Merville et de Gogho se poursuivent : une lettre de l'école de Gogho vient de parvenir à Merville. Une rencontre avec les enseignants a eu lieu la semaine de Pâques dont les objectifs étaient de mieux préciser les impacts de ces échanges, discuter autour des différences culturelles, asseoir la poursuite de cette correspondance.

Des photos de l'école de Gogho ont été exposées pendant la kermesse de l'école primaire de Merville en juin 2004. Certaines de ces photos ainsi qu'une carte de situation du village de Gogho vont désormais orner un coin du hall de l'école de Merville pour permettre aux enfants, et à leurs parents, de pouvoir davantage les observer.

Echange de lettres avec les collégiens

Quelques enfants de Merville entrés en classe de 6ème au collège de Grenade-sur-Garonne ont souhaité poursuivre la correspondance avec leurs homologues des collèges de Bagaré et de Lâ-Toden dont dépend le village

de Gogho. Mélodie, Romain, Théo, Ibrahim ont donc entrepris une correspondance avec Delphine, Sibiri, Fatimata et Moussa ... Par ailleurs, Rodrigue, élève de 4ème à Ouagadougou partage ses expériences scolaires et sportives avec Jordan de Merville.

Les enfants ou les jeunes de Merville qui souhaitent également avoir un correspondant à Gogho ou même à Ouagadougou peuvent contacter l'Amitié.

Appui à des jeunes Mervillois pour la préparation de leur voyage au Burkina Faso

Envisagé depuis bien longtemps par un groupe de jeunes Mervillois, aujourd'hui étudiants, un voyage vers le Burkina Faso de 6 d'entre eux est prévu pour le mois d'août 2005. Les Amis Merville-Afrique ont appuyé ces jeunes à la réalisation de ce projet de voyage. Les jeunes sont aujourd'hui réunis dans la toute jeune association Mervilloise BAOBAB dont l'objet est : « échanges culturels entre de jeunes Français et des Africains par le biais de projets communs touchant à la perception et la préservation de l'environnement : sensibilisation aux enjeux du reboisement, compréhension des coutumes villageoises et citadines ». Ils vous en parleront plus concrètement dans un prochain article.

L'Amitié Merville-Afrique, ainsi que la dernière visite de Désiré Yaméogo, a permis la mise en relation de ces jeunes avec l'Association Nambinou basée à Ouagadougou mais dont les activités culturelles sont centrées sur les 18 villages de l'ethnie Winyé à 165 km à l'est de la capitale. Un déplacement des jeunes Mervillois sur Gogho est également envisagé.

L'équipe Amitié Merville - Afrique

Contact :

Maïté Peyrat : 06 63 22 72 33
maite.peyrat@free.fr

Laurent Toffanello : 06 88 39 07 70 (France)
toffal@aol.com

00 226 76 613 613 (Burkina Faso)

Fête des Associations

Soirée Cabaret

10^e ANNIVERSAIRE

10^e Cyclo Folies

à 17 heures

SAMEDI
21
MAI

Programme

- 10h00: **Dépôt de gerbe** au cimetière
- 10h30: **Messe de plein air** au bois de Bayler (si le temps le permet sinon en l'Eglise Saint-Saturnin)
- 11h30: **Apéritif** offert par la municipalité
- 12h30: **Repas** tiré du sac au bois de Bayler (si le temps le permet) avec activités diverses libres ou animées par les associations
- 17h00: **Cyclo- folies**
- 18h30: **Remise des prix et apéritif**
- 21h00: **Soirée Cabaret** animée par « **SUN PANACH** » avec **REPAS EXCEPTIONNEL** servi par le traiteur Bénac.

BAL animé par « **IMPACT ANIMATION** ».

Prix :

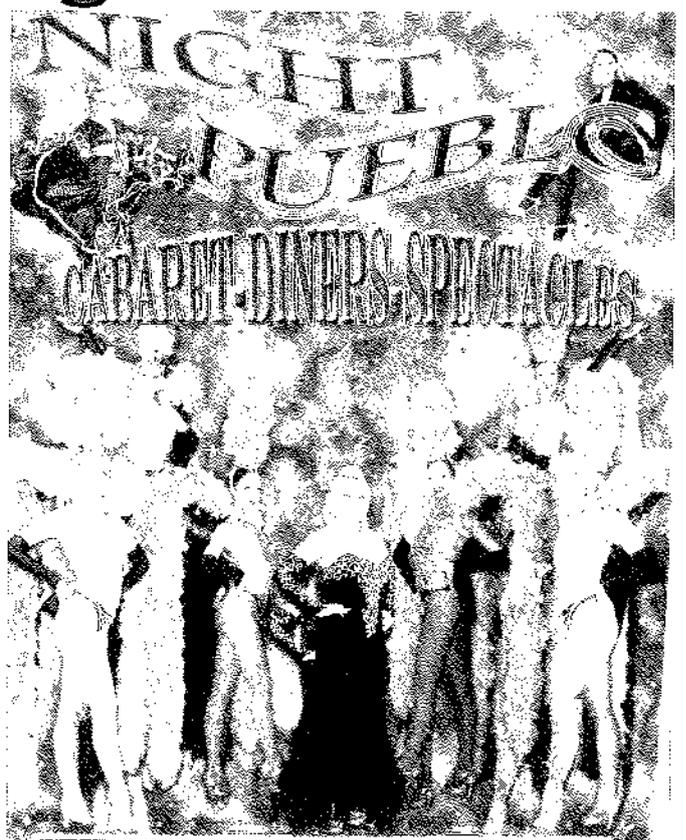
- Adulte : 15 € personne
- Enfant - de 0 à 6 ans : gratuit
- et de 6 à 12 ans : 10 €

Une soirée à ne pas manquer
Nous vous attendons très nombreux !



Inscriptions pour la soirée :

les samedis 30 avril, 7 mai et 14 mai de 9 heures à 12 heures à la mairie ou dimanche 8 mai lors du vide grenier.



Les personnes qui souhaiteraient s'investir dans la décoration de la salle pour la soirée « Cabaret », peuvent se faire connaître auprès de Chantal Aygat au 06 14 31 48 05 ou auprès de Marc Soula au 05 34 52 98 10 ou 06 75 00 89 97

Football Club Mervillois

Du jamais vu à Merville!

Deux équipes seniors vont accéder ensemble en catégorie supérieure

SENIORS 1 : Champions de leur poule accèdent en catégorie supérieure et vont jouer les phases finales.



De gauche à droite :

Debout : Roger NICODEMO (dirigeant), Cédric CROUZAT, Hélio VERISSIMO, Pierre DIMAS, Christophe AUGUSTE, Arnaud PRADALIER, Aurélien MAZARS, Eric BRUALLA, Pierre AUGUSTE (Président).

Accroupi : Alexandre MENUZZO, Mathieu OGER (cap), Nicolas ROQUES, Ludovic DELMAS, Remi BRUALLA, Alexandre DA SILVA, Denis MENUZZO (Entraîneur).

Absents sur la photo : Florian GIRODIAS, Nicolas TOURNIER, Yannick PASPA

SENIORS 2 : il reste deux matchs et deux victoires leur confirmeront la montée.



Debout : Christophe CROUZAT, David TOURNIER, Nicolas TEICHENNE, Wilson VERESSIMO, Romain NICOLA, Nicolas LARROUX (Cap co-entraîneur), Eric BAGUR

Accroupi : Bernard JACOB (Dirigeant), Joffrey DA SILVA, Lionel HOURCADE, Thierry ANTOLINI, Jorge ANDRADE (Coentraîneur), Patrick GAUGIRAND, Eric SOBESTO

Absents sur la photo : Sylvain DESPLAN, Jean-Baptiste FERRER, Christian FORTASIER, Franck JACOB, Christophe MARTY, Jean Bernard MICHAUD, David TANDOL, Louis VERISSIMO.

Très bon résultat pour cette saison 2004-2005 le travail mis en place par Denis MENUZZO depuis plusieurs saisons a fini par payer, chapeau et bravo à tous pour tout ce travail fourni. L'équipe dirigeante très satisfaite sur tout le Président Pierre AUGUSTE car les

objectifs de début de saison annoncés sont atteints.

Pour le dernier match à MERVILLE le 30 avril 05 venez nombreux les soutenir à 18h30 MERVILLE2 contre CARBONNE et à 20h30 MERVILLE 1 contre LEGUEVIN.

Sans oublier le Tournoi annuel de l'Ascension le jeudi 5 mai 2005 au stade Municipal où se retrouveront plus de 300 gamins en catégorie Débutant Poussins Benjamin et 13 ans venez nombreux les encourager restauration sur place.

Le Football Club Mervillois en partenariat avec les clubs de Brax, Aussonne, Cornebarrieu, Daux et Mondonville apporte un soutien aux 3 associations :

- Dominique avec à sa tête M. et Mmme DELPECH
- Ela parrainé par Zinedine Zidane
- Et 9 de cœur dont le vice-président est Jean-Pierre Papin.

Une journée est organisée à Mondonville, le 29 mai 2005, lors l'inauguration du stage et la remise des fonds collectés (vente de T-shirt) aux 3 associations concernées.

Communiqué à tous les adhérents :

Réserver la journée du **21 mai** pour les 10 ans de la **fête des associations avec une soirée exceptionnelle.**

Comité de jumelage

Déplacement à Bergantino

du 29 juin

au 4 juillet 2005 inclus

Avec cette année un arrêt au lac de garde.

- **Départ** de Merville le **mercredi 29 juin à 2 heures du matin**
- **Passage au lac de Garde** jeudi 30 pour rejoindre nos amis à **BERGANTINO** vendredi 1^{er} juillet.
- **Départ dimanche** en milieu d'après-midi avec une nuit à l'hôtel sur le retour.
- **Arrivée** à Merville **lundi 4 juillet** en fin d'après-midi.

Tarifs: **Adulte** chambre double ... 260 €
Enfant accompagné d'un adulte..... 160 €

Encore quelques places disponibles!

Venir s'inscrire auprès de **Pascale** en mairie ou bien la contacter au: **06 68 87 59 15** ou au **05 62 13 41 17**.